



uOttawa

**Commission permanente des affaires francophones
et des langues officielles**

Rapport annuel 2017-2018

Présenté au Sénat et au Bureau des gouverneurs
de l'Université d'Ottawa

Février 2019

Table des matières

1.	Mot des coprésidents	3
2.	Membres	4
3.	Mandat	6
4.	Bilan des activités	8
5.	Autres activités d'appui à la francophonie.....	12
6.	Conclusion	14

1. Mot des coprésidents

Aux membres du Sénat et du Bureau des gouverneurs,

Nous avons le plaisir de vous présenter le sommaire des activités de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles pour l'année 2017-2018.

Au cours de cette période, les membres ont examiné les grandes orientations et travaillé à plusieurs dossiers afin de faire avancer la francophonie et le bilinguisme à l'Université d'Ottawa. Ils ont notamment suivi de près la question de la création d'une université de langue française en Ontario et les opportunités de collaboration dans certains domaines. Ils se sont également penchés sur les résultats préliminaires d'une étude auprès des professeurs de l'Université d'Ottawa enseignant dans leur langue seconde. Ils ont aussi préparé un rapport pluriannuel des plaintes reçues depuis 2013 sur la langue des services. Ils ont discuté de la problématique des cours bilingues sur le campus et ont assisté à des exposés sur le régime d'immersion en français et sur le programme de mentorat et d'appui à l'engagement des jeunes du Centre Michaëlle-Jean pour l'engagement mondial et communautaire.

La variété des dossiers examinés par la Commission permanente met en valeur la richesse et le dynamisme des projets francophones et bilingues qui ont cours sur le campus et auxquels les membres de la Commission permanente participent. Par ailleurs, le présent rapport témoigne de l'engagement et des efforts des différents intervenants de notre communauté universitaire qui nous ont aidés à atteindre nos objectifs institutionnels et notre mission envers la francophonie et les langues officielles.

Nous désirons remercier chaleureusement tous les membres de la Commission permanente qui ont partagé leur expertise et ont permis de faire avancer le dossier des affaires francophones et du bilinguisme à l'Université d'Ottawa. Merci de votre dévouement exemplaire et des conseils dont vous nous avez fait bénéficier.

David Graham
Provost et vice-recteur aux affaires académiques

Marc Joyal
Vice-recteur aux ressources

2. Membres

La Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles est composée de 19 membres. Voici la liste des membres pour 2017-2018 :

Noms	Catégories
David Graham	Coprésident, provost et vice-recteur aux affaires académiques
Marc Joyal	Coprésident, vice-recteur aux ressources
Linda Cardinal*	Membre ou représentant du Bureau des gouverneurs
Claire Turenne-Sjolander	Vice-provost aux études supérieures et postdoctorales
Linda Pietrantonio*	Vice-rectrice associée, Programmes
Richard Barwell	Doyen, Faculté d'éducation
Marie-Claude Thifault	Chaire de recherche sur la francophonie canadienne
François Chapleau	Membre du corps professoral – secteur des sciences
Guy Drouin	Membre du corps professoral – secteur des sciences
François Charbonneau*	Membre du corps professoral – secteur des sciences humaines
Sophie Letouzé	Membre du personnel administratif
Wilbrod Leclerc	Membre du personnel à la retraite ou ancien
Michel Prévost	Membre du personnel à la retraite ou ancien
Mathieu Laflamme	Étudiant des cycles supérieurs
Raphaëlle Robidoux	Étudiant des cycles supérieurs
Maryse Piché Bénard	Étudiant du premier cycle
Pamela Twagirayezu	Étudiant du premier cycle
Cécile Planchon	Membre du corps professoral – secteur des sciences humaines
Vacant	Membre du personnel administratif

* Ces personnes ont terminé leur mandat en 2018.

Personnes ressources

Marie-Claude Lanouette	Agente principale des politiques linguistiques
Roger Farley	Cadre en résidence, Institut des langues officielles et du bilinguisme
Rachel Ouellette	Chef de cabinet, Bureau du provost et vice-recteur aux affaires académiques

3. Mandat

Création

La Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles a été créée le 4 février 2008 par la résolution du Sénat 2007-2008.50. Les attributions ont été modifiées par le Sénat le 12 avril 2010 (2009-2010.42) et le 18 janvier 2016 (2015-2016.25).

Statut

La Commission est un comité consultatif du Sénat. Son mandat est d'assurer la planification et la mise en oeuvre d'initiatives permettant à l'Université d'Ottawa d'assumer pleinement sa mission et son engagement envers la promotion et le développement de la culture française en Ontario. La Commission a également pour mandat de favoriser l'épanouissement de la communauté universitaire dans les deux langues officielles.

Attributions

1. Assurer la mise en oeuvre des recommandations du plan de développement des programmes et services en français approuvé par le Sénat, l'évaluation annuelle des résultats et la planification du prochain plan quinquennal lié aux affaires francophones.
2. Établir, mettre en place et coordonner un mécanisme de dépôt et de traitement des plaintes relatives aux langues officielles dans les différents programmes et services.
3. Assurer la promotion, le suivi et l'application intégrale et uniforme du *Règlement sur le bilinguisme à l'Université d'Ottawa*; faire une évaluation annuelle de l'application du *Règlement* dans les différents programmes et services.
4. Développer et mettre en oeuvre un plan d'action continu visant l'amélioration de l'équilibre linguistique au sein de la population étudiante.
5. Développer et mettre en oeuvre, en collaboration étroite avec les facultés, un plan d'action visant à améliorer l'offre des cours obligatoires en français et assurant que l'éventail des cours optionnels offerts en français soit élargi.
6. Étudier et appuyer la mise en oeuvre des plans facultaires visant à accroître les possibilités de formation pratique, clinique et les stages Coop dans des milieux francophones ou bilingues.
7. Évaluer les plans d'action annuels des facultés pour le développement de matériel pédagogique en français et recommander l'allocation des ressources appropriées.
8. Établir une table de concertation université-communauté et en consulter régulièrement les membres.
9. Surveiller l'application des procédures de contrôle de la qualité et du bilinguisme des communications écrites mises en place par les facultés et les services.

Composition

1. le provost et vice-recteur aux affaires académiques, coprésident

2. le vice-recteur aux ressources, coprésident
3. la vice-rectrice associée, Programmes
4. la vice-provost aux études supérieures et postdoctorales
5. 1 membre, nommé par le Comité exécutif du Bureau des gouverneurs
6. 4 membres du corps professoral, dont 2 sont du secteur des sciences et 2 du secteur des sciences humaines, élus par le Sénat
7. 1 doyen ou directeur d'une unité scolaire, élu par le Sénat
8. 4 étudiants à temps complet, dont au moins un des cycles supérieurs et au moins un du premier cycle, élus par le Sénat
9. 2 membres du personnel de soutien, élus par le Sénat
10. 2 anciens ou membres du personnel à la retraite engagés dans la communauté, élus par le Sénat
11. 1 titulaire d'une chaire de la francophonie, nommé par le Comité exécutif du Sénat

Les mandats sont renouvelables. Afin d'assurer la continuité à la Commission, les renouvellements seront d'un an ou de deux ans.

Direction

1. Coprésidence : le provost et vice-recteur aux affaires académiques, et le vice-recteur aux ressources
2. Secrétaire : l'agent principal des politiques linguistiques

Réunions

La Commission se réunit au moins quatre (4) fois par année, sur convocation des coprésidents.

Présences aux réunions

Un membre qui est absent de trois (3) réunions consécutives perdra son statut de membre de la Commission permanente, et son poste sera comblé de façon intérimaire par la Commission jusqu'à la fin de son mandat.

Relations

La Commission fait rapport périodiquement de ses travaux au Sénat.

Quorum

La majorité des membres constitue le quorum.

Secrétariat

Le travail de secrétariat est assuré par le Cabinet du provost et vice-recteur aux affaires académiques.

4. Bilan des activités

Les pages qui suivent présentent un sommaire des activités réalisées au cours de la dernière année, soit de septembre 2017 à juin 2018. La Commission permanente a tenu quatre réunions au cours de cette période, soit une réunion extraordinaire le 5 septembre 2017 et trois réunions régulières, soit le 12 octobre 2017, le 8 février 2018 et le 17 mai 2018.

4.1 Création d'une université de langue française en Ontario

Les membres de la Commission permanente ont pris connaissance du rapport du Conseil de planification pour une université de langue française, intitulé *Innover localement, Exceller mondialement : Proposition pour une université de langue française en Ontario*. Les membres ont soutenu la position de l'Université d'Ottawa d'appuyer le projet pour la création d'une université de langue française à Toronto et de lui fournir un appui, dans la mise sur pied de son appareil administratif et d'autres domaines académiques en fonction des besoins. Par ailleurs, les membres de la Commission ont renforcé le fait que l'Université d'Ottawa doit poursuivre ses efforts pour le développement et l'amélioration continue de ses nombreux programmes et services en français qui desservent les communautés francophones de l'Ontario, du Canada et d'ailleurs.

4.2 Cours bilingues

Les membres ont pris connaissance d'un rapport sur les cours à cotes bilingues et sur les défis relatifs à l'offre de ces cours. Cette présentation se voulait un suivi au plan d'action 2015-2020 de la Commission permanente, qui propose notamment d'examiner les cours bilingues. Le rapport relève qu'une centaine de cours bilingues sont offerts aux études supérieures et environ 300 au premier cycle, ce qui est peu comparativement au nombre total de cours offerts sur le campus. Certaines facultés n'offrent pas de cours bilingues et cela fait deux ans et demi qu'aucun nouveau cours bilingue n'a été créé aux études supérieures. Le principal défi réside dans le fait que les cours dits bilingues sont souvent offerts majoritairement en anglais. La pertinence et la valeur éducative des cours bilingues sont également questionnées. Un groupe de travail présidé par la vice-provost aux affaires académiques a été mis sur pied pour analyser cette question. Le groupe de travail fera rapport de ses conclusions et recommandations à la Commission en temps opportun.

4.3 Étude auprès des professeurs de l'Université d'Ottawa enseignant dans leur langue seconde

Les résultats préliminaires de cette étude ont été présentés aux membres de la Commission par la coordonnatrice du Service de formation linguistique et le directeur de l'Institut des langues officielles et du bilinguisme. Cette présentation s'inscrivait dans le plan d'action 2015-2020 de la Commission permanente, qui propose de promouvoir l'importance des compétences linguistiques du corps professoral. L'étude examine comment les professeurs vivent l'enseignement dans leur langue seconde afin de mieux comprendre leurs besoins et de leur proposer des mesures d'accompagnement adaptées. Les pistes de réflexion suivantes ont été identifiées :

- Importance de mieux définir le bilinguisme et de s'assurer que toutes les parties prenantes possèdent la même compréhension de cette notion;
- Standardiser comment le bilinguisme est déterminé;
- Travailler à offrir des manières de mieux maintenir les acquis pour les niveaux passif et actif;
- Valoriser et reconnaître les efforts des professeurs pour atteindre et maintenir le bilinguisme.

Les membres de la Commission ont souhaité recevoir des informations supplémentaires sur l'échantillon et la répartition des professeurs sondés selon les facultés et ont invité les chercheurs à revenir à la Commission une fois que l'analyse des données sera complétée.

4.4 Programme de mentorat et d'appui à l'engagement des jeunes

La directrice du Centre Michaëlle-Jean pour l'engagement mondial et communautaire a présenté aux membres de la Commission la raison d'être du Centre et, plus particulièrement, les différentes activités entourant un projet de mentorat mené en collaboration avec le Patro d'Ottawa et qui se déroule avec des élèves francophones. Ce projet vise à sensibiliser les jeunes à l'importance du rôle qu'ils peuvent jouer dans leur communauté pour améliorer les conditions de vie de leurs concitoyens ou pour y effectuer des changements positifs. Il favorise l'engagement communautaire d'une vingtaine d'adolescents francophones du secondaire (11^e ou 12^e année) des quartiers de la Basse-Ville, Vanier et Overbook à Ottawa. Le Patro d'Ottawa recrute ces jeunes dans des écoles participantes pour leur permettre d'accéder à des formations sur le leadership et à un appui pour la conception et la mise en œuvre d'initiatives d'engagement communautaire dans leur école. Pendant la planification et la mise en œuvre de leur projet, ces participants sont jumelés à des étudiants de l'Université d'Ottawa qui agiront bénévolement à titre de mentors. Cela représente une occasion d'apprentissage expérientielle enrichissante pour ces mentors. Ce modèle d'accompagnement pourrait éventuellement être repris dans d'autres écoles de la capitale nationale.

4.5 Régime d'immersion en français

La directrice intérimaire du Régime d'immersion en français a présenté aux membres de la Commission les grandes lignes de ce programme, qui constitue un avantage concurrentiel en matière de bilinguisme, qui se démarque des autres universités. Cette présentation se voulait un suivi au plan d'action 2015-2020 de la Commission permanente, qui propose d'inciter les étudiants anglophones à découvrir la langue et la culture françaises. Depuis sa création en 2006, le Régime s'est implanté au sein de 86 programmes dans six facultés. Les participants reçoivent un appui sur le plan de l'encadrement linguistique, de bourses d'accès aux études en français, de mentorat et diverses activités. Les inscriptions ont connu une forte croissance, puis se sont stabilisées autour de 2079 offres d'admission en 2016. Après ses 10 ans d'expérience, le programme entend bâtir sur ses succès et se renouveler afin de favoriser notamment la rétention des participants, les contacts linguistiques et culturels, de même qu'augmenter la visibilité du Régime. À cet effet, la directrice intérimaire préparera un plan d'action qu'elle reviendra valider avec les membres de la Commission permanente en temps opportun.

4.6 Commentaires et suggestions sur la langue des services

L'agente principale des politiques linguistiques a présenté un rapport pluriannuel des plaintes reçues de 2013 à 2018, faisant état de 412 plaintes au cours de cette période, soit une moyenne annuelle de 69 plaintes. Une hausse a été observée en 2014 et 2015, principalement pour les communications internes et la qualité du niveau français. On note que le nombre des personnes ayant eu recours au mécanisme de commentaires et suggestions est modeste compte tenu du nombre de personnes que l'on retrouve sur le campus (professeurs, étudiants et employés). Les données démontrent que ce sont les professeurs qui déposent la majorité des plaintes et que celles-ci portent surtout sur les communications internes. Par ailleurs, une grande proportion des plaintes d'étudiants porte également sur les communications. Il importe de noter que peu de plaintes portent sur l'offre de cours et l'utilisation de matériel pédagogique en français.

Rappel du mécanisme en place

Le mécanisme de traitement des plaintes et des commentaires sur la langue des services a été mis en place en octobre 2008. Le processus est confidentiel. Les commentaires peuvent être faits par courriel, par la poste ou par téléphone. Voici les principales étapes du processus en place :

- 1) réception de la plainte ou du commentaire;
- 2) envoi d'un accusé de réception dans les deux jours ouvrables;
- 3) communication avec la personne ou le responsable du service visé pour l'informer du problème soulevé et en demander la rectification;
- 4) suivis auprès de la personne ou du responsable du service visé jusqu'à ce que le problème ait été résolu;
- 5) au besoin, suivi auprès de la personne qui a fait la plainte ou le commentaire pour l'informer des mesures prises pour résoudre le problème soulevé.

Le processus prévoit également que les coprésidents de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles peuvent intervenir directement dans les cas plus complexes qui ne sont pas réglés par le processus énoncé ci-dessus. Il n'est que très rarement nécessaire de recourir à cette pratique. Le processus prévoit aussi que la Commission permanente puisse être appelée à intervenir dans les cas plus complexes. Jusqu'à maintenant, il n'a toutefois jamais été nécessaire d'avoir recours à ces pratiques.

Des rapports de suivis sont soumis régulièrement aux membres de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles.

Plaintes et commentaires pour 2017-2018

Du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018, 63 plaintes et commentaires au sujet de la langue des services ont été reçus. On peut classer ces plaintes et ces commentaires dans les catégories suivantes :

Communications	17
Outils informatiques	17
Qualité des communications en français	9
Services unilingues (anglais)	13
Navigation du site Web	2
Examen standardisé d'admission unilingue anglais	1
Autres	3
Non recevable	1

Voici une brève description du type de commentaires et de plaintes dans chacune de ces catégories :

Communications

Dans la majorité des cas, il s'agissait de messages internes unilingues anglais envoyés entre employés ou par un service ou une faculté à des membres du personnel de soutien ou du corps professoral.

Outils informatiques

Les plaintes reçues dans cette catégorie signalaient des traductions absentes ou incomplètes de fonctions de certains outils informatiques ainsi que des messages d'erreurs unilingues anglais.

Qualité des communications en français

Les plaintes reçues dans cette catégorie signalaient notamment des erreurs grammaticales, des coquilles et des anglicismes.

Services unilingues (anglais)

Les plaintes reçues dans cette catégorie faisaient état des services offerts par de tierces parties, l'absence de service en français ou l'absence d'offre active.

Navigation du site web

Les plaintes reçues portaient sur des difficultés de navigation du site Web de l'Université, la qualité du français sur certaines pages et sur des liens menant automatiquement vers des pages anglaises.

Mesures entreprises

À la lumière des commentaires et suggestions reçues de la communauté universitaire par l'intermédiaire du mécanisme de commentaires et suggestion sur la langue des services, l'agente principale des politiques linguistiques a effectué les suivis nécessaires aux demandes de nature ponctuelle et identifié les enjeux ayant une composante systémique ou récurrente. Pour les plaintes ponctuelles, la plupart du temps un simple suivi auprès des services administratifs ou des unités scolaires concernés a été suffisant pour que les mesures correctives proposées soient mises en place.

En ce qui a trait aux problématiques de nature systémique ou récurrente, des discussions ont eu cours avec les directions concernées afin de bien comprendre les enjeux et d'identifier les options possibles afin de les solutionner. Ce fut notamment le cas pour les commentaires portant sur la qualité du français du site internet de l'Université. À cet effet, la Direction générale des communications a mis sur pied un projet pilote de vérification du site web. Un deuxième enjeu systémique a porté sur l'accessibilité à divers d'outils technologiques en français. Des discussions ont eu lieu avec le secteur des Technologies de l'information, de même qu'avec le Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage à cet effet afin de trouver des solutions pour y remédier. À titre d'exemple, dans le cas de la mise en œuvre de la nouvelle plateforme d'enseignement Brightspace, les changements requis ont été apportés à la version française de cet outil.

5. Autres activités d'appui à la francophonie

Au cours de l'année 2017-2018, les activités suivantes ont été pilotées par le cabinet du provost et vice-recteur aux affaires académiques et celui de la vice-provost aux affaires académiques :

5.1 Matériel pédagogique en français

Cette année, 10 projets ont reçu du financement, totalisant plus de 155 000\$, qui ont permis de produire du matériel pédagogique en français en génie, sciences, sciences de la santé et sciences sociales. Nous avons également soutenu la traduction de quelques documents dans le domaine des sciences qui n'étaient disponibles qu'en anglais et qui sont utilisés par un grand nombre d'étudiants.

5.2 Activités de promotion et d'éducation

Lors de la Journée franco-ontarienne du 25 septembre 2017, le recteur a procédé au lancement du nouveau site web [Francophonie et bilinguisme](#), qui se veut un point d'accès unique pour que l'ensemble de la communauté universitaire puisse y retrouver tous les renseignements sur les services et la richesse de l'identité francophone et bilingue de l'Université. Ce site présente les fondements et valeurs de la francophonie sur le campus et décline sa vitalité dans les milieux tant universitaire, que communautaire. Au cours de l'année, l'agente principale des politiques linguistiques a offert des sessions d'information à l'intention des nouveaux employés et à l'invitation de certains secteurs administratifs. De plus, elle a présenté au forum des directeurs administratifs une mise à jour sur la nouvelle désignation en vertu de la Loi sur les services en français. Une infolettre sur les activités de l'Université dans le domaine de la francophonie a été distribuée au cours de l'hiver 2018 aux membres de la table de concertation Université – communautés. Des messages publicitaires sur la francophonie et le bilinguisme ont été placés sur le portail étudiant uoZone, à deux reprises au cours de l'automne, à deux reprises au cours de l'hiver et à deux reprises au printemps.

5.3 Journée de réflexion sur l'immigration francophone

Grâce à l'appui financier du Secrétariat aux relations canadiennes du gouvernement du Québec et en partenariat avec le Centre d'évaluation des politiques en immigration de l'Université Concordia, l'Université d'Ottawa a organisé le 15 mars 2018 une table ronde sur l'immigration francophone au Canada. Le panel a réuni des chercheurs du milieu universitaire et des acteurs de la société civile, soient des représentants gouvernementaux et des immigrants francophones. Les chercheurs ont eu l'occasion de partager leurs recherches sur les enjeux de racisme et de discrimination relatifs à l'immigration francophone. Ceci a permis de cerner les différentes perceptions de la société canadienne qu'ont les immigrants francophones, ainsi que leurs diverses expériences.

5.4 Certificat en français en ligne en traduction

Un montant de 150 000\$ a été obtenu du gouvernement de l'Ontario afin de médiatiser les cours optionnels du nouveau programme de certificat en ligne en traduction. Cela permet aux étudiants de compléter tout le programme en français, les cours obligatoires ayant tous été médiatisés antérieurement.

5.5 Cours à petits effectifs

Nous avons appuyé l'offre de 160 cours à petits effectifs dans les facultés d'accueil et professionnelles de l'Université. Ainsi, on a soutenu 55 cours à petits effectifs à la Faculté des arts, 11 à la Faculté de génie, 34 à la

Faculté des sciences sociales, 7 à la Faculté des sciences de la santé, 34 à la Faculté des sciences, 3 en droit civil, 14 en common law et 2 à l'École de gestion.

5.6 Activités de maillage avec les écoles secondaires francophones

Plusieurs activités de maillage avec les écoles secondaires francophones de la région ont été réalisées. Les facultés des arts, de génie, de gestion, de sciences de la santé, des sciences et des sciences sociales ont mené 18 projets ciblés, pour un total de 275 000\$, avec les élèves francophones du secondaire.

6. Conclusion

La Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles a suivi de nombreux dossiers au cours de la dernière année et elle a offert ses conseils et son expertise afin de les faire progresser. Au cours de la prochaine année, la Commission continuera son travail d'orientation des politiques linguistiques et d'examen de sa mise en œuvre dans les domaines des services, de l'enseignement, de la recherche et de l'expérience étudiante.

Les recommandations du rapport commandé par le recteur à la professeure Linda Cardinal influenceront certainement le plan de travail de la Commission permanente pour les prochaines années. L'exercice de planification stratégique *Imagine 2030* servira également de guide aux travaux de la Commission. La francophonie et le bilinguisme continueront d'être des priorités et des valeurs pour notre institution et nous sommes fiers de travailler à les faire progresser.